

POSTE	DESCRIPTION DES TRAVAUX	AFFECTATION DE POINTS
		Affectation manuelle des points
<b>TRAVAUX DE BASE</b>		
<b>Isolation toiture maison individuelle</b>	Pas de traitement de la toiture	0
	Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants	30
	Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants (biosourcé)	60
	Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus	15
	Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus (biosourcé)	30
	Isolation toiture $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ toiture terrasse	30
	Isolation toiture $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ toiture terrasse - (biosourcé)	60
	Isolation toiture par sarking $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (isolant épais non biosourcé ou isolants minces avec un complexe isolant biosourcé)	45
	Isolation toiture par sarking $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	100
	Isolation toiture $R \geq 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus	30
	Isolation toiture $R \geq 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus (biosourcé)	60
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en toiture	20
<b>Isolation toiture logement(s) collectif(s)</b>	Pas de traitement de la toiture	0
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ toiture terrasse -	30
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ toiture terrasse - (biosourcé)	35
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants	25
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants (biosourcé)	30
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus	10
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus (biosourcé)	20
	(démarche collective) - Isolation toiture par sarking $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (isolant épais non biosourcé ou isolants minces avec un complexe isolant biosourcé)	10
	(démarche collective) - Isolation toiture par sarking $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	45
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	30
	(démarche collective) - Isolation toiture $R \geq 10 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	35
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ plancher haut	25
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ plancher haut - (biosourcé)	30
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants	25
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 6 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en rampants (biosourcé)	30
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus	10
	(appartement individuel) - Isolation toiture $R \geq 7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ en combles perdus (biosourcé)	20
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	(appartement individuel) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en toiture	10
	(démarche collective) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en toiture	10
<b>Isolation ou traitement des parois opaques verticale Maison individuelle</b>	Pas de traitement des murs	0
	Enduit biosourcé de correction thermique (sur pierre ou pisé)	20
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 2,8 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	20
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	30
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	50
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	50
	ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	60
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	70
	ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	100
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	20
	Pas de prolongement d'isolation sur les tableaux de menuiseries	0
	Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10
Pas de prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	0	
Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10	
<b>Isolation ou traitement des parois opaques verticale logement(s) collectif(s)</b>	Pas de traitement des murs	0
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 2,8 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	20
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	25
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	25
	(démarche collective) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	30
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	20
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	35
	(démarche collective) ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	50
	(appartement individuel) - Enduit biosourcé de correction thermique (sur pierre ou pisé)	10
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 2,8 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	20
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 3,7 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	25
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	25
	(appartement individuel) - ITI (Isolation Thermique par l'Intérieur) $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	30
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	(démarche collective) Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	10
(appartement individuel) Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu	10	
(Modestes et très modestes) Pas de prolongement d'isolation sur les tableaux de menuiseries	0	

	(Modestes et très modestes) (démarche collective) Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10
	(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Prolongement d'isolation sur tableaux de menuiseries	10
	(Modestes et très modestes) Pas de prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	0
	(Modestes et très modestes) (démarche collective) Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10
	(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Prolongement isolation pour traitement pont thermique plancher bas	10
Isolation du plancher Bas maison individuelle	Pas de traitement du plancher bas	0
	Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15
	Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	20
	Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	40
	Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	30
	Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	45
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	Mise en place d'un pare (ou frein) -vapeur additionnel et continu en plancher	20
	(Modestes et très modestes) Pas de déplacement réseaux pour isolation plancher bas	0
	(Modestes et très modestes) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	20
Isolation du plancher Bas logement(s) collectif(s)	Pas de traitement du plancher bas	0
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	5
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	8
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	8
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	10
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	10
	(démarche collective) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	5
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 2,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	8
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	8
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 3 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	10
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	10
	(appartement individuel) - Isolation du plancher bas $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ (biosourcé)	15
	Pas de traitement de l'étanchéité à l'air additionnel	0
	(démarche collective) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en plancher	5
(appartement individuel) - Mise en place d'un frein-vapeur additionnel et continu en plancher	5	
(Modestes et très modestes) Pas de déplacement réseaux pour isolation plancher bas	0	
(Modestes et très modestes) (démarche collective) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	10	
(Modestes et très modestes) (appartement individuel) Déplacement réseaux pour isolation plancher bas	10	
Remplacement des menuiseries	Pas de menuiserie éligible	0
	Menuiseries PVC et/ou Alu (Critères éligibilité aides financières nationales)	10
	Menuiseries Bois ou Bois - Alu (Critères éligibilité aides financières nationales)	40
	Menuiseries PVC et/ou Alu $U_w \leq 1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ (Triple Vitrage)	45
	Menuiseries Bois ou Bois - Alu $U_w \leq 1 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ bois-alu (Triple Vitrage)	50
Amélioration de l'étanchéité et test final	Pas de test de l'étanchéité à l'air	0
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif $Q_4 \leq 1,2 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	5
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air $Q_4 \leq 0,8 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	10
	Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air $Q_4 \leq 0,6 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$ - équivalent N50 : 2,3 vol/h	12
Amélioration de l'Etanchéité à l'air : objectif Etanchéité à l'air $Q_4 \leq 0,4 \text{ m}^3/\text{h} \cdot \text{m}^2$	15	
Ventilation maison individuelle	Pas de VMC	0
	Ventilation double flux répartie	20
	Ventilation double flux centralisée	45
Ventilation logement(s) collectif(s)	Pas de VMC	0
	(appartement individuel) - Ventilation double flux répartie	10
	(appartement individuel) - Ventilation double flux centralisée	10
	(démarche collective) - Installation ou rénovation ventilation collective	8
Système(s) de chauffage maison individuelle	Système non éligible	0
	(très modestes en urgence) chaudière condensation gaz	5
	PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	30
	PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire et remplacement chaudière fioul)	40
	PAC géothermale	70
	Appareil indépendant au bois	10
	Appareil indépendant au bois (remplacement foyer bois antérieur à 2002)	20
	Chaudière au bois alimentation manuelle	30
	Chaudière au bois alimentation manuelle (remplacement chaudière bois antérieure à 2002 ou fioul ou propane)	40
	SSCI (Système solaire combiné) - partie chauffage	40
	Chaudière au bois alimentation automatique	50
	Chaudière au bois alimentation automatique (remplacement chaudière bois antérieure à 2002 ou fioul ou propane)	55
	Chaudière au bois alimentation automatique + SSCI (Système solaire combiné)	100
VMC Thermodynamique	40	
(Modestes et très modestes) - Pas de mise en place d'un chauffage central	0	
(Modestes et très modestes) - Mise en place d'un chauffage central	50	
Système(s) de chauffage logement(s) collectif(s)	Système non éligible	0
	(appartement individuel) - Chaudière condensation gaz	6
	(appartement individuel) - Appareil indépendant au bois	8
	(appartement individuel) - PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	10
	(démarche collective) - Passage en chauffage collectif - quelle que soit l'énergie	5
	(démarche collective) - Raccordement à un réseau de chaleur	5
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz	5
(démarche collective) - PAC Air/Eau (émetteur basse température obligatoire)	10	

	(démarche collective) - PAC géothermale	20
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique	20
Système de production d'ECS  maison individuelle	Système non éligible	0
	PAC mixte	5
	Chaudière mixte bois	5
	VMC Thermodynamique - partie ECS	20
	CESI (Chauffe-eau solaire individuel)	20
	SSCI (Système solaire combiné) - partie ECS	20
	CETI (Chauffe-eau Thermodynamique individuel) sur air extrait	20
Système de production d'ECS  logement(s) collectif(s)	Système non éligible	0
	(appartement individuel) - Chaudière condensation gaz mixte	3
	(appartement individuel) - Appareil indépendant au bois mixte	5
	(appartement individuel) - CETI (Chauffe-eau Thermodynamique individuel) sur air extrait	5
	(démarche collective) - chaudière condensation gaz mixte	5
	(démarche collective) - Chaudière au bois alimentation automatique mixte	5
	(démarche collective) - Installation solaire collective pour ECS	25
Rénovation globale - maison individuelle	Pas de preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante	0
	Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	80
Rénovation globale - logement(s) collectif(s)	Pas de preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante	0
	(appartement individuel) Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	30
	(démarche collective) Preuve de la réalisation d'une rénovation globale et performante : calcul thermique ou STR, + test d'étanchéité à l'air	30
<b>TOTAL MAX POSSIBLE À OBTENIR</b>		

TRAVAUX OU ACTIONS COMPTABILISÉS EN PRIMES		
Production photovoltaïque	Pas de production PV	0
	Installation photovoltaïque raccordée au réseau ≤ 9kWc	60
	Puissance maximale Pmax subventionnée en kWc	9 kW
Régulation / pose calorifuge / Maîtrise de la Demande en Electricité	Pas de réalisation supplémentaire concernant l'efficacité énergétique	0
	Sur-isolation du ballon de stockage d'eau chaude sanitaire	4
	Optimisation et calorifugeage de la distribution de chauffage et ECS	4
	En cas de chauffage électrique : Mise en place d'une régulation avec programmation horaire par émetteur et d'un délesteur	5
	Appareil de régulation du chauffage (sur système existant) : robinet thermo + sonde extérieure + thermostat d'ambiance programmable	4
	(démarche collective) - Mise en place d'un système d'éclairage performant dans les parties communes	1
(démarche collective) - Desembouage et équilibrage des réseaux de chauffage	1	
Sobriété énergétique et approvisionnement	Pas d'action supplémentaire concernant la sobriété énergétique	0
	Contrat d'approvisionnement de 2 ans avec un fournisseur CBQ+, Rhône-Alpes bois bûches, granulé certifié (DIN+ ou équivalent) etc.	8
Maîtrise d'œuvre. (pros référencés)	Pas d'accompagnement par un Maître d'œuvre	0
	Travail en collaboration avec un groupe d'entreprises proposant une offre globale performante niveau BBC Rénovation et coordonnée	20
	Mission de prescription par un Maître d'œuvre pour atteindre niveau BBC (cf définition des travaux éligibles)	15
	Mission complète de Maîtrise d'œuvre pour atteindre niveau BBC (cf définition des travaux éligibles)	40
<b>TOTAL possible à obtenir pour les postes primes</b>		